

## Les faits divers de la fin du XIXe siècle

Enjeux de la naissance d'un genre éditorial

*The News in Brief*

Anne-Claude Ambroise-Rendu

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/5615>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.5615](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.5615)

ISSN : 2259-8901

### Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

### Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2005

Pagination : 233-250

ISBN : 978-2-86480-859-6

ISSN : 1633-5961

### Référence électronique

Anne-Claude Ambroise-Rendu, « Les faits divers de la fin du XIXe siècle », *Questions de communication* [En ligne], 7 | 2005, mis en ligne le 23 mai 2012, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/5615> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.5615>

---

Tous droits réservés

## > NOTES DE RECHERCHE

ANNE-CLAUDE AMBROISE-RENDU

Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines

Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

Université Paris 10

acambre@club-internet.fr

### LES FAITS DIVERS DE LA FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

#### JEUX DE LA NAISSANCE D'UN GENRE ÉDITORIAL

**Résumé.** — Dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, les faits divers prennent leur forme définitive. La chronique est la plus lue et la mieux mémorisée. Elle ouvre des horizons sur la manière dont sont compris et interprétés les dérèglements de l'existence et témoigne d'un état des consciences et des sensibilités. Les faits divers sont habités par un double objectif : diffuser de l'information, statuer sur la normalité des conduites et infléchir les comportements. Littérature d'information, de distraction et d'assouvissement, ils fondent les principes de la narration médiatique, c'est-à-dire de la mise en spectacle du monde. Il n'y a pas de différence entre les histoires minuscules qui saturent la presse populaire des débuts de la III<sup>e</sup> République, les grandes affaires d'aujourd'hui et les *reality show*. Mais, parce qu'ils travaillent à construire une opinion, qu'ils alimentent des échanges rêvés et réels entre l'homme de la rue, la presse, les institutions françaises et les pôles de décision politiques, ils fonctionnent aussi comme production sociale. Autour de 1900, les figures de la modernité – mécaniques incontrôlables, cités déshumanisées, délinquances « nouvelles » – occupent de plus en plus de place dans le panorama des anxiétés et des aspirations. Ce faisant, le fait divers met en lumière des questions liées aux bouleversements sociaux : présence croissante des étrangers, évolution des rapports entre les sexes, comportements nouveaux de la jeunesse, rôle de la machine. Il vise également à fixer les conduites.

**Mots clés.** — Faits divers, désordres, violence, norme, normalisation, comportements, représentations, moralisation, communauté.

**P**arents pauvres de la production médiatique, les faits divers semblent au lecteur naïf sans mystère et sans profondeur. Relatant des faits purement contingents que l'histoire oublie, insignifiants, c'est-à-dire ne signifiant rien ou pas grand chose, ils paraissent sans rapport avec la chose publique, et ne déterminant aucun changement dans le fonctionnement du corps social. Anecdотiques et vains, les faits divers ne rencontrent aucun écho dans l'espace public. Néanmoins, comme toute production discursive, cette chronique parle ; elle véhicule des messages et produit des systèmes de signification qui sont vraisemblablement – au moins partiellement – entendus par les lecteurs. Événements de presse, les récits de faits divers ne constituent certes pas une source directe permettant de reconstituer et d'analyser l'événement en soi, mais ils relèvent d'une logique médiatique dont l'histoire peut être faite. Sélectionnés, écrits, donc reconstruits, classés dans une rubrique et définis comme appartenant à une catégorie précise de l'événementiel quotidien, les faits divers sont d'abord des récits et c'est en tant que tels qu'ils doivent être lus, analysés et interprétés.

Car c'est la presse qui, par la manière dont elle met en scène un événement, lui attribue un sens. Ce faisant, elle témoigne à la fois d'une intention et de l'écho que rencontre son propos, c'est-à-dire au fond d'un état des consciences et des sensibilités. C'est en ce sens que les faits divers constituent, comme le dit Barthes (1981 :195), « un témoignage capital de civilisation », tributaire de l'époque et du lieu qui le voient naître. Interroger la rubrique des faits divers, c'est tenter d'apercevoir la manière dont sont représentés, compris et interprétés, c'est-à-dire médiatisés, les petits et les grands dérèglements de l'existence. En un mot, c'est saisir ce qui constitue les préoccupations quotidiennes du moment. Mais cette rubrique est également tributaire d'une logique éditoriale propre à chaque titre ; une analyse précise permet d'en dégager les contours, au prix parfois de quelques surprises. Considérés à travers le prisme un peu particulier qu'est la chronique des faits divers, des journaux prennent une physionomie autre, c'est le moindre des mérites de cette rubrique du très petit...

C'est au cours de la période qui va de 1870 à 1910 – sorte de Belle Époque du journalisme puisque les quotidiens populaires deviennent le média le plus important – qu'on assiste en quelque sorte à la naissance de la médiatisation du monde (Ambroise-Rendu, 2004). La presse se développe, ses tirages gonflent, les suppléments illustrés se multiplient, la mise en page se modernise, le contenu se diversifie et le journalisme devient une profession à part entière. Le fait divers joue un rôle capital dans ce renouvellement de la figure des médias. Un des symptômes de ce changement est fourni par l'affaire Troppman, en janvier 1870, dans le

contexte d'un Second Empire qui semble assuré de sa stabilité. Le récit du crime et de ses prolongements judiciaires fait la une du *Petit Journal* – plus important quotidien populaire du moment – lui fournissant l'occasion d'une extraordinaire augmentation de tirage (Perrot, 1981)<sup>1</sup>. Le 15 janvier, jour de l'exécution de l'assassin, le quotidien tire à 594 000 exemplaires (Palmer, 1983 : 31). Ainsi le traitement de l'affaire marque-t-il le point de départ d'une mutation des fonctions de la presse quotidienne, désormais davantage occupée de dispenser une information qui concerne tous les secteurs de l'activité sociale.

Surtout, leur diffusion prend un essor considérable. Alors que, à la fin de l'Empire, aucun quotidien français ne tire à plus de 50 000 exemplaires, dès 1887, *Le Petit Journal* imprime, parfois, plus d'un million d'exemplaires. L'ensemble de la presse parisienne, qui tire en mai 1870 à 470 000 exemplaires, atteint presque 5 millions d'exemplaires en novembre 1910 (Bellanger *et al.*, 1970 : 137). La vente presque exclusive des quotidiens populaires au numéro, et leur diffusion géographique et sociale de plus en plus vaste, ont fait entrer un public nouveau dans le monde de l'écrit et remodelent les relations entre le journal et ses lecteurs. Le quotidien devient alors un des instruments fondamentaux de la construction des identités culturelles et des systèmes de représentation et d'interprétation du monde. Cette radicale mutation de l'histoire de la communication est aussi celle de nouvelles configurations du pouvoir. Le développement d'une presse populaire et commerciale, qui se fait dans le cadre de la République installée le 4 septembre 1870, resserre les liens qui attachent les médias au politique. Devenus de véritables institutions, ceux-ci entendent asseoir leur succès et leur puissance à l'intérieur de l'espace public en instituant – ou à tout le moins en développant et en affermissant – leurs relations avec leur lectorat. C'est pourquoi la fin du XIX<sup>e</sup> siècle voit se développer une véritable guerre financière et commerciale entre les quotidiens, au sein de laquelle tout ce qui assure la vente du journal pèse d'un poids essentiel. La presse se définit alors elle-même comme un lieu et un réseau de pouvoir – et pas seulement un pouvoir politique ou juridique, et c'est sans doute là qu'est la nouveauté – en ce sens qu'elle met en œuvre, dans l'espace public, un ensemble discursif, certes pas toujours cohérent mais qui poursuit une fin.

---

<sup>1</sup> Grâce à l'affaire Troppmann, *Le Petit Journal* décuple ses tirages à la fin de l'année 1869, passant de 30 ou 40 000 exemplaires à 300 000 en quelques jours.

## L'enjeu d'une étude des faits divers

Une double intentionnalité gît au cœur des faits divers de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, celle – pédagogique et régulatrice – qui, du reste, habite l'ensemble de l'entreprise médiatique : faire voir le monde en sa totalité et définir la normalité des conduites. Le monde doit être vu et su, des registres de l'infra ordinaire jusqu'aux événements mondiaux. C'est pourquoi les journaux s'intéressent à cette actualité minuscule qui fait la matière des chroniques de faits divers, fondant ainsi les principes et les règles de la narration médiatique, c'est-à-dire de la mise en spectacle du monde. Ils conjuguent les ambitions d'une description totalisante et véridique du monde et les modalités de la mise en scène, voire de l'invention spectaculaire. La chronique des faits divers joue donc de l'abondance, mentionnant les minuscules accidents de la vie quotidienne comme si elle voulait saturer le réel et, en quelque sorte, en définir les limites.

Le dévoilement du réel ordinaire doit aussi normaliser les conduites sociales : la mise en scène des désordres de la vie quotidienne et de leur conclusion si souvent édifiante vise à fournir aux masses un modèle de comportement. Ainsi l'analyse des faits divers permet-elle de saisir les liens qui unissent ces faits de discours et les mécanismes de pouvoir, entendus non seulement comme mécanisme juridique – « ce qui dit la loi, ce qui interdit, ce qui dit non » (Foucault, 2001 : 228) – mais aussi – et peut-être surtout – comme tactique ou comme stratégie, positive cette fois, visant l'imposition d'une norme. Et imposition ne doit pas être entendue ici dans un sens de coercition, mais bien plutôt de persuasion, et même de séduction. Le recensement des écarts quotidiens auquel se livre la presse ne cherche pas seulement à répondre au besoin de distraction ou même d'assouvissement des lecteurs, et il ne se contente pas non plus d'assumer une fonction cathartique. Il permet d'ébaucher une histoire des délimitations opérées dans le champ des comportements souhaitables, permis, tolérés, interdits, blâmés, condamnés. Mais – et on touche là aux limites du sujet – si l'on peut circonscrire assez précisément la manière dont la pratique discursive médiatique construit les représentations des conduites et lui donne un sens, il est infiniment plus délicat de déterminer le degré de transparence, pour ne pas dire de vérité, qui est celui de la transcription qu'elle opère. Pour dire les choses autrement, on a bien peu d'indices permettant d'affirmer que, en la matière, la presse rapporte les faits tels qu'ils se sont produits, qu'elle instaure avec le réel un rapport de pure reproduction. C'est que les événements eux-mêmes s'emboîtent dans des formes qui sont déjà des constructions de l'espace et du temps. L'espace et le temps, en tant qu'ils sont un espace et un temps social,

sont balisés et prescrivent leur nature et leur forme aux événements : « Il n'y a pas, d'un côté, le réel, de l'autre l'information (qui commencerait au seuil des médias). Il y a une précession de l'information dans le réel » (Mouillaud, Tétu, 1986 : 19). Il n'y a donc pas de face à face entre les schèmes médiatiques et le réel, même si l'écriture de presse est toujours tributaire d'un ordre qui la dépasse et qui est constitutif de l'épistémé d'une époque et d'un lieu.

Enfin, il est presque impossible de mesurer l'efficacité des messages délivrés, en d'autres termes, d'apprécier la manière dont la presse influence les comportements. Là aussi, on a quelques indices, mais rien de définitif, ni même de très fiable. On ne sait pas dans quelle mesure les lecteurs reçoivent le message, comment ils le comprennent, ni si ils le mettent en pratique. Le problème de la réception du contenu des médias reste une sorte de trou noir de cette histoire. Globalement, les faits divers relatent trois types d'événements ayant trait à la délinquance, aux accidents et aux suicides. L'essence du fait divers réside dans sa diversité, il faut ajouter à ce triptyque une quatrième catégorie, celle des récits divers (actes de probité, incidents comiques ou incongrus, mystères non élucidés, découvertes de cadavre, animaux monstrueux, thèmes hérités des « canards » d'antan) qui disparaissent progressivement de la chronique pour laisser la place à ce que l'on appelle, aujourd'hui, les faits divers : délinquance, accidents, suicides. Au fil du temps, le « genre fait divers » devient un récit de plus en plus négatif, la délinquance<sup>2</sup> l'emportant rapidement et très nettement sur les autres thèmes dans tous les titres. C'est cette catégorie et les accidents de la circulation qui donnent également lieu aux commentaires les plus abondants et les plus moralisateurs sur les comportements humains.

L'étude qui suit provient d'un échantillon représentatif de la presse française de la fin du siècle<sup>3</sup> : trois titres de diffusion nationale, l'un très populaire, *Le Petit Journal*, feuille à un sou qui ambitionne d'être lue dans

---

<sup>2</sup> Par délinquant, on entend, conformément à la définition judiciaire du terme, toute personne contrevenant à une règle de droit pénal qui, de ce fait, s'expose à des poursuites (*Petit Robert, Dictionnaire de la langue française*, 1987 : 482), et par délinquance l'« ensemble des agissements délictueux dans un pays ou un groupe donné » (Cornu, 1992 : 248). Sous ce terme, sont donc compris les crimes et les délits.

<sup>3</sup> Sur la notion de fin de siècle et l'esprit fin de siècle voir J.-P. Rioux (1991) et Chr. Charle (1998). Ici, on a attribué l'appellation « fin de siècle » à la totalité de la période qui va des années 1880 à 1914, tant le franchissement du siècle en 1901 ne modifie en rien les problématiques à l'œuvre dans l'imaginaire social et le fond culturel de la période ; à quelques nuances près, rêves et doutes restent les mêmes. C'est la Grande Guerre qui marquera la véritable entrée dans le XX<sup>e</sup> siècle.

les campagnes, l'autre plus bourgeois, *Le Figaro*, quotidien parisien et mondain, le dernier, enfin, militant et volontiers frondeur, *L'Humanité*, fondée par Jean Jaurès en 1904 ; deux titres provinciaux, l'un régional, *La Dépêche*, quotidien radical, publié à Toulouse, l'autre local, *Le Courrier de la montagne*, hebdomadaire de l'arrondissement de Pontarlier dans le Doubs, antirépublicain et catholique. Chaque titre représente le plus fort tirage de sa catégorie et c'est pour cette raison qu'il a été choisi. Dans tous ces titres, on peut attribuer quatre fonctions principales aux dizaines de milliers de récits qui constituent, en première lecture au moins, une espèce de catalogue brouillon et informel des dérapages de la vie quotidienne. Classer, courtiser, signaler, normer : tels peuvent être les axes d'une lecture critique de la chronique des faits divers.

## Classer

C'est la première opération à laquelle se livre la presse qui, obligée de choisir dans le flux continu de l'événementiel quotidien, non seulement sélectionne et trie, mais également classe pour redonner un cohérence à ce qui, sans cela, serait inintelligible. Pour remplir leur mission informative, les journaux doivent mettre un peu d'ordre dans l'inextricable fouillis du flux événementiel. Progressivement et comme avec difficulté, ils se livrent à cette tâche de classification. Difficilement parce que, d'une part, il n'existe pas toujours de rubrique fait divers dans les journaux et que, d'autre part, les faits divers investissent des rubriques nombreuses et variées (rubrique de la capitale, rubrique provinciale et chronique judiciaire, page dernière heure) et prennent parfois la forme d'articles généraux, souvent assez développés.

Néanmoins, tous les quotidiens manifestent leur désir d'ordonner cette cacophonie, ce qu'ils font, à partir de 1880, en évacuant des rubriques annonces diverses et réclames, puis en créant, à partir de 1890, des sous rubriques qui isolent certains thèmes et facilitent leur repérage. En 1898, *Le Figaro* crée à l'intérieur de sa colonne « Nouvelles Diverses », une section qui, sous le titre « Paris la nuit », relate des agressions. En 1900, c'est sous le titre « les Désespérés » qu'il range les récits de suicides et sous celui du « Feu », les récits d'incendie en 1910. C'est aussi à cette date que *La Dépêche* regroupe certains événements, en instaurant un sous-titre épisodique : « Les Accidents d'automobile », et crée dans sa rubrique de faits divers nationaux et locaux, une sous rubrique intitulée « Les satyres » (*La Dépêche*, 07, 09, 16, 21, 23, 25/01/1910 ; 19, 25/06/1910) dans laquelle elle multiplie les récits de viols ou d'attentats à la pudeur.

Cette structuration progressive du contenu des rubriques n'a pas pour seul effet de faciliter la lecture et la compréhension. Elle fonctionne aussi comme un modalisateur et un guide, en hiérarchisant visuellement l'information (non seulement à l'aide de la mise en page mais aussi en usant de la typographie) et en mettant explicitement l'accent sur la fréquence de certains événements qui justifient l'existence d'un espace à part. Ce faisant, elle attire l'attention du lecteur et lui indique les thèmes importants et les priorités : agressions nocturnes à partir de 1898, suicides et accidents de la circulation en 1900, abus sexuels et accidents du travail en 1910.

### Courtiser

Dans la guerre commerciale qui fait rage, il faut vendre et donc plaire. Mais l'intérêt matériel ou économique n'est vraisemblablement pas seul en cause. On ne devient pas journaliste ou directeur de journal pour gagner de l'argent. Attirer les lecteurs, les courtiser, les séduire répond également au désir de s'assurer une influence, si ce n'est un pouvoir, sur le plus grand nombre possible.

### Trier, sélectionner

Pour attirer et conserver son lectorat, la presse recourt aux lectures récréatives et faciles : les faits divers et les feuilletons. À l'intérieur même de ces catégories, elle sélectionne ce qui est de nature à plaire, procède à un tri afin d'offrir à son lecteur un contenu réellement séduisant. Mais, ce qui acceptable pour ces fictions que sont les romans feuilletons l'est peut-être moins pour ce compte-rendu fidèle du réel que doit être l'information, fût-elle fait diversière. C'est pourquoi, les journaux se reprochent ce tri, présenté comme une intervention préjudiciable à la mission de la presse. En 1898, *La Dépêche* explique ainsi la négligence dont font montre les journaux parisiens à l'égard du procès Vacher, l'éventreur de bergères : « L'affaire si elle est horrible par le nombre des meurtres est, au fond, des plus simples, et ne pique la curiosité par aucun mystère. C'est une série de crimes dont aucun n'est ce qu'on peut appeler un beau crime » (*La Dépêche*, 30/10/1898).

Le mot est lâché : un beau crime, c'est celui qui, à en croire *La Dépêche*, offre un mélange de mystère et de suspens, l'attente de rebondissements et de révélations et une certaine dose de rêve et d'incongru. Or, la presse parisienne sacrifierait sa mission informative à ces séductions faciles en triant abusivement dans le flot d'un

événementiel qu'elle est censée restituer *in extenso*. D'ailleurs, dès 1890, *Le Figaro* avoue qu'il compose avec les exigences d'exhaustivité inhérentes au journalisme : il refuse de froisser la délicatesse de ses lecteurs. Ses propos sont donc sélectionnés pour répondre à un impératif de raffinement et de séduction. À propos d'un procès qui doit durer plusieurs jours, le quotidien prévient : « Que mes lecteurs se rassurent. Je ne leur imposerai pas le compte-rendu quotidien de cette affaire vulgaire entre toutes et qui a usurpé, on ne sait pourquoi, une place imméritée dans les faits-Paris » (*Le Figaro*, 21/01/1890).

*Le Figaro* ne prétend pas couvrir systématiquement l'actualité fait diversière, et revendique ses choix au nom de la bienséance et de la distinction. C'est qu'il reste un journal éminemment mondain qui dispense de l'information dans la mesure où elle n'outrage pas les règles du bon ton. Quoi qu'elle en dise, *La Dépêche* est, elle aussi, tentée de sérier l'information. En 1890, le quotidien toulousain explique pour quelle raison il renonce à faire le compte rendu d'une audience du tribunal correctionnel : « L'audience d'hier a été absolument dépourvue d'intérêt. Nous avons assisté à un défilé de vagabonds et de malfaiteurs vulgaires qui se sont vus infliger des condamnations proportionnées à la nature des délits qui leur étaient reprochés » (*La Dépêche*, 03/06/1890). Ces lignes révèlent la tension qui habite la chronique des faits divers déchirée entre l'obligation de coller à l'actualité, c'est-à-dire au réel, et celle de satisfaire les amateurs d'extraordinaire.

Il y a tout ce dont on ne parle pas parce que c'est plat ou bêtement sordide, mais il y a aussi tout ce qui est indicible ou intolérable, reste dans l'ombre. C'est vrai du viol, de l'inceste, dans une certaine mesure, des abus sexuels commis sur les enfants et, d'une manière générale, de toutes les formes de sexualité déviante. Les gestes des agresseurs et l'état des victimes sont – sauf exception – passés sous silence, à l'inverse de ce qui se produit avec les récits de meurtres ou d'accidents. Le sexe est toujours un tabou, qu'il soit ou non lié à la violence. Au-delà du problème que pose la dénonciation effective des crimes sexuels aux instances policières et judiciaires, leur absence générale révèle ce qui, dans la presse, est de l'ordre du dicible du discours social. L'absence de la prostituée et celle du péril vénérien – ces figures majeures des anxiétés biologiques fin-de-siècle – sont aussi éloquents de ce silence qui entoure les choses du sexe et, d'une manière plus générale, tout ce qui concerne la corporalité. La mort, et une de ses manifestations les plus déconcertantes, le suicide, subissant également une sorte d'escamotage. La mort est toujours présente dans ce cimetière de papier qu'est la chronique des faits divers, mais n'est jamais interrogée, jamais commentée. Les très nombreux récits de suicide ne donnent lieu à aucune réflexion, aucun commentaire, aucune interprétation. Seuls

*L'Humanité* et le très catholique *Courrier de la Montagne* attribuent à certains suicides un motif économique (« drame de la misère ») conférant à l'événement une coloration sociale qui fournit un élément d'explication.

### L'arsenal de la séduction

Trois types de textes ou de procédés – largement empruntés aux artifices de la littérature populaire – relèvent soit totalement soit partiellement de cette opération de séduction. Par leur nombre et leur volume, les anecdotes comiques, les récits traitant de crimes passionnels, les histoires édifiantes et/ou attendrissantes et, bien sur, les affaires à mystères font, à l'évidence, partie du matériel fait diversier, utilisé par les journaux pour séduire leurs lecteurs. À quoi on peut ajouter une certaine prédilection pour les descriptions horribles flattant le voyeurisme macabre des lecteurs.

Si les textes comiques – encore très nombreux dans la chronique des faits divers au début de la Troisième République – disparaissent progressivement avec le temps, ce n'est pas le cas des crimes passionnels, véritables morceaux de choix, à partir de 1880, et jusqu'en 1914. Avec ses récits qui font une large place à la sensibilisation, à l'émotion et à la moralisation, le crime passionnel offre à la sympathie du lecteur de véritables héros souffrants et produit des récits mélodramatiques, donc plaisants. Le crime passionnel, sujet favori du *Petit Journal*, l'est aussi de *L'Humanité socialiste*<sup>4</sup> qui l'évoque aussi souvent que les accidents du travail.

La crudité – pour ne pas dire la cruauté de certains récits – relève également d'une opération de séduction. Les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle n'aiment rien tant que les récits et les images contant les fléaux, les crimes, la cruauté et la malchance. Au Grand guignol, le sang coule à flots tandis que la presse inonde ses lecteurs d'histoires horribles aux descriptions... anatomiques. Les accidents et les crimes donnent lieu à des débauches de notations montrant des corps morcelés, déchirés, broyés ou mutilés : « Sur le lit sa femme était couchée, la tête broyée par plusieurs balles : de son crâne troué s'échappait un filet de sang et de matière cérébrale qui coulait le long de l'oreiller jusque dans les draps » (*Le Figaro*, 31/03/1880). À propos d'un drame de l'air survenu

---

<sup>4</sup> Un tous les deux jours, en moyenne.

en Allemagne, on lit dans *le Petit Parisien* (01/05/1910) : « Les blessures de ces malheureux étaient d'une nature telle que la plume se refuse à les décrire. Un des aéronautes s'était cramponné avec une telle force aux cordages que par suite de la violence du choc, les deux pouces avaient été arrachés. Les cadavres qui étaient à côté de la nacelle avaient le crâne brisé en plusieurs endroits. Les visages étaient si défigurés qu'ils n'avaient plus rien d'humain. Les deux autres victimes avaient les intestins déchirés, les reins et le foie écrasés. Les entrailles, horrible détail, sortaient même du corps ». Et dans *L'Humanité* : « Rodolphe [...] avait été frappé de dix-huit coups de couteau. Le sang giclait de toutes ses blessures et le malheureux râlait » (18/05/1914) ; « La balle atteignit à la tête le courtier qui s'affaissa en perdant le sang à flots » (18/07/1905) ; « On a trouvé ce matin un cadavre [...] Le malheureux avait la gorge tranchée : la tête était presque complètement détachée du tronc » (18/06/1912). Cette littérature du frisson dessine les contours d'un acceptable discursif très fin de siècle qui fait ses délices du sang versé.

## Signaler

Par essence, le récit de fait divers est porteur de scandales. En signalant à l'attention de tous, ce qui, sans lui, serait demeuré du registre de l'individuel, il transforme un fait isolé en un phénomène public. Et ce phénomène est intéressant pour la collectivité parce qu'il est anormal, choquant, indigne, scandaleux. C'est pourquoi, l'étude quantitative de séries importantes est une sorte de passage obligé. Elle permet d'apercevoir très précisément les thèmes sur lesquels les journaux insistent. Encore faut-il ne pas confondre, car cette insistance peut relever de deux tendances pas forcément compatibles : soit de la volonté délibérée du titre de dire quelque chose, de délivrer un message, soit d'un effet de « l'air du temps » qui fait qu'on s'intéresse à une question. L'intérêt porté par *L'Humanité* et *La Dépêche* aux accidents du travail paraît obéir à leur nature de feuilles militantes. En les présentant, sous ce titre générique, dont la récurrence semble indiquer que les événements qu'ils évoquent sont monnaie courante, ces deux quotidiens signalent qu'ils évaluent socialement l'événement et qu'ils entendent attirer l'attention sur cette réalité publique.

À l'inverse, les enfants maltraités par leurs parents – qui intéressent tous les titres à partir de 1898 – semblent témoigner d'une sensibilité générale au problème, dans le contexte du vote de la loi sur la répression des violences, voies de fait, actes de cruauté et attentats commis envers les enfants (*.urnal Officiel*, 21/04/1898). Cette année-là,

les récits « d'enfant martyr »<sup>5</sup> subissent un gonflement à la fois très net et très brusque qui est sans rapport avec une augmentation des faits portés à la connaissance de la justice. Du reste, les données chiffrées varient considérablement d'un titre à l'autre. Si la délinquance l'emporte très nettement dans tous les titres, concernant de manière constante près de la moitié des récits et couvrant, y compris dans *L'Humanité*, plus de 60 % de la surface rédactionnelle des faits divers, chaque journal met l'accent sur un type de délinquance. Les titres régionaux s'intéressent particulièrement aux petits vols, les titres nationaux à la criminalité de sang. Mais en revanche, tous se retrouvent, à partir de 1900, pour déployer un discours sécuritaire qui contamine la narration des grands récits criminels.

L'exagération est particulièrement manifeste en ce qui concerne la criminalité crapuleuse courante. Aux alentours de 1900, l'accumulation et la longueur des récits d'agressions et de crimes font volontiers croire au lecteur qu'il assiste à un raz-de-marée criminel. Les quotidiens parisiens clament constamment que l'insécurité règne dans les rues de la capitale. Ils brodent mille variations sur le thème des apaches, de la tribu insoumise et des périls nouveaux qu'elle suscite : « Jamais on ne vit autant d'attaques à mains armées, attentats aux mœurs, meurtres pour le plaisir de tuer qu'à l'époque présente » (*Le Courrier de la Montagne*, 11/09/1910). *L'Humanité* ne résiste pas non plus aux charmes des énoncés à connotation sécuritaire sur ce thème : « Les apaches s'amuse » , « Les apaches se vengent » , « Vengeance d'apaches » , « Les apaches maîtres du pavé » .

Sans doute la criminalité juvénile fournit-elle le meilleur exemple de cette perception qu'à la presse d'une fin de siècle pathogène. Dans ces dernières décennies du siècle, obsédées par la perspective généalogique et le devenir de la nation, les interrogations qui portent sur la dégénérescence de la race, s'orchestrent largement autour d'une recrudescence supposée de la criminalité juvénile. En 1900, à propos du meurtre d'un enfant par un autre, *Le Figaro* (14/12/1900) note la « perversité et la précocité dans le crime qui ont tendance à se généraliser ». Et en 1910, le quotidien présente les enfants délinquants sous l'appellation « les enfants d'aujourd'hui » (*Le Figaro*, 17/01/1910), comme une nouveauté radicale et consternante...

---

<sup>5</sup> Sous l'appellation « enfant martyr », les journaux rangent les récits qui concernent tous les mauvais traitements à enfants suivis ou non de mort qui leur sont dispensés par les adultes chargés d'eux : parents au premier chef mais aussi grands-parents, nourrices, instituteurs et même patrons ayant en charge un apprenti de moins de 15 ans.

## Normer

Normer, c'est présenter un cadre, un ensemble de règles, de contraintes, de devoirs censés servir de références aux comportements. Ces règles sont exprimées via deux types d'appel aux lecteurs : celui qui passe par l'expression d'une indignation et d'un blâme, celui qui relève de l'admonestation ou de l'exhortation.

### L'indignation et le blâme

En 1900, on note l'émergence d'une sensibilité nouvelle. Le spectacle de la souffrance, et particulièrement le spectacle public de la souffrance animale, est devenu intolérable. Les quotidiens multiplient les récits mettant en accusation la brutalité des cochers qui révèlent que la sensibilité zoophilique et le spectacle public du martyr des chevaux malmenés par des charretiers brutaux sont devenus, en 1900, des lieux communs de la communication de masse (Aguilhon, 1988 : 253). Désormais, le cheval est considéré comme un animal noble, aimé, familier que les lecteurs des feuilles populaires souhaitent manifestement voir traiter avec plus d'humanité et de compétence.

L'enfance maltraitée offre le même type de matériau à l'expression de l'indignation : « La lugubre série des enfants torturés jusqu'à la mort croît d'une façon inquiétante. Chaque jour nous apporte maintenant de ces révélations monstrueuses et l'on frémit en pensant que pour un de ces crimes connus, il en est beaucoup qui demeurent ignorés » (*Le Petit Journal*, 23/08/1898). Les accents pathétiques des textes rendent compte de l'indignation que provoque la menace qui pèse sur l'enfance et mettent en relief la dimension pédagogique de ces récits. Le poids, de plus en plus important au fil du temps, des indicateurs axiologiques leur confère une univocité de sens qui vise à entraîner l'adhésion du lecteur. Le lectorat populaire est invité à blâmer et à condamner les violences familiales et à y renoncer.

Dénoncés comme autant d'indices d'une faillite du contrôle de l'espace public, les accidents de la circulation sont également dans la ligne de mire des journaux à partir de 1900. Tous soulignent l'inadaptation des procédures de contrôle des flux urbains aux nouvelles conditions du tournant du siècle, révélant le désarroi de citoyens qui voient leur ville colonisée par un monde bruyant et dangereux de véhicules. Jour après jour, les récits font le recensement des victimes de la rue<sup>6</sup>, témoignant

---

<sup>6</sup> Alors même que la mortalité due aux écrasements par des voitures hippomobiles, des charrettes, des chevaux et des tramways, est à peu près constante depuis 1865 (Chesnais, 1976).

des difficultés croissantes qu'éprouvent les piétons à flâner dans leur ville, dans des rues qui ne sont plus des lieux de vie mais des lieux de passage. La ville « mécanique » est en train de submerger la ville haussmannienne et cela terrifie : « Le tramway, bien que quittant à peine la station [...] marchait déjà à cette allure exagérée qui rend les voitures automobiles si dangereuses pour la circulation parisienne » (*Le Figaro*, 18/05/1900)<sup>7</sup> ; « Encore un tamponnement de tramways. C'est toujours la série qui continue, hier encore nous avons eu l'accident de tramway quotidien » (*Le Petit Journal*, 03/10/1900).

Et puis l'indignation est aussi une arme politique. C'est le cas dans *L'Humanité* qui, au nom de la défense des opprimés, s'en prend à la justice, cible de choix pour une chronique largement consacrée aux crimes et délits. De nombreux textes dénoncent cette oppression : « L'inégale justice » ; « Pour les pauvres qu'on opprime » ; « Ceux qu'on arrête et ceux qui courent » ; « Une condamnation scandaleuse » ; « Ces bons jurés ! ». Ce dernier titre concerne la condamnation à trois ans de prison pour infanticide d'une domestique de 24 ans. *L'Humanité* (18/08/1912) proteste contre : « l'excessive rigueur de cette condamnation (...) MM. les jurés, qui se sont montrés si féroces, auraient dû avoir la simple pudeur de se demander quel était le séducteur de la bonne et comment ses patrons avaient traité leur domestique dès le début de la grossesse ».

À l'inverse, l'enquête administrative diligentée pour établir les circonstances de la mort d'un prisonnier conduisant à une mort naturelle, le chroniqueur de *L'Humanité* (18/10/1911) fulmine : « Il fallait s'y attendre ! [...] Donc Roche s'est fait des blessures, il s'est contusionné lui-même, histoire sans doute, d'embêter ses gardiens, incapables de frapper un prisonnier [...] Et M<sup>me</sup> Roche, à qui on a enlevé son mari, pour qu'il purge une condamnation de dix jours, devra se contenter elle aussi de cette formule administrative. Elle n'a plus de recours contre personne ; elle ne peut plus que pleurer ».

L'injustice et la misère sont au centre du plaidoyer social que construit la chronique des faits divers de *L'Humanité*, une misère qui n'a pas le visage de la fatalité, comme dans *Le Figaro* ou *Le Petit Journal*, mais bien celui de la lutte des classes. Délinquants ou victimes apparaissent avant tout, comme des pauvres gens exploités. L'alcoolisme – dont la dimension sociale est tue par les autres journaux – est dénoncée comme un fléau et de nombreux délits sont explicitement attribués à la

---

<sup>7</sup> En 1900, les tramways ne dépassent pas 10 km/h, c'est-à-dire qu'ils vont à peine plus vite que les omnibus à chevaux qui atteignent 8 km/h.

misère. Ainsi un caissier inculpé pour différents vols se défend-il : « Ma vie tout entière a été une vie de travail. Je veillais souvent la nuit, quelquefois je travaillais jusqu'à trois ou quatre heures du matin, ne songeant qu'à gagner de quoi rembourser ceux que j'avais volés. J'ai échoué au port, voilà tout. Et c'est là mon tort » (*L'Humanité*, 18/02/1906). Les iniquités sont notées scrupuleusement, mais sans vains commentaires. La valeur démonstrative des faits divers tient à leur économie narrative : c'est la manière de raconter l'événement qui lui donne son sens, bien plus que le commentaire dont on assortit le récit.

### L'admonestation et l'exhortation

Quand il s'agit des pouvoirs publics, l'expression de l'indignation et du blâme ne suffit pas. Il faut aller plus loin et, prenant ses lecteurs à témoin, la presse se fait un devoir de s'adresser directement aux représentants des institutions. C'est évidemment le cas avec la question des accidents de la circulation et des dommages causés en ville par les transports en commun. Exigence publique, le transport des voyageurs pousse *Le Figaro* (17/07/1900) à interpeller les édiles : « Puisque notre conseil municipal se prétend animé de tant de bonnes intentions, ne pourrait-il s'occuper un peu d'assurer la circulation des omnibus, c'est à dire le transport régulier des voyageurs ? ».

L'exigence de régulation des flux et des usages de la rue s'exprime particulièrement dans *Le Figaro* (21/01/1870) qui, outre ses appels à la vigilance : « Voilà des accidents qu'il serait bien facile d'éviter avec un peu de surveillance », rappelle aux conducteurs qu'il faut utiliser des lanternes, et aux charretiers qu'ils doivent se conformer aux règlements de police. Une revendication est d'ailleurs commune à tous les titres, l'amélioration du service d'ordre en ce qui concerne la circulation : « Si l'accident n'a pas eu des conséquences trop fâcheuses, ce n'est ni la faute du conducteur de la voiture, ni celle de la police qui manifeste chaque jour une plus grande indulgence pour les extravagances des conducteurs de voitures attelées de chevaux ou automobiles » (*La Dépêche*, 12/06/1898). Le récit d'accident de la circulation est aussi le moyen de soumettre le fonctionnement urbain à un contrôle et à une pédagogie. C'est dans cet esprit que *La Dépêche* (06/06/1890) signale, après l'accrochage d'un conscrit par un omnibus, que « les trottoirs ne sont pas faits pour les chiens ». Et que *Le Figaro* (07/01/1870) admoneste les parents négligents : « Quand donc les parents cesseront-ils d'envoyer leurs enfants jouer dans les rues où le mouvement des voitures est incessant ? ».

D'une manière générale, du reste, les chroniques de faits divers font volontiers œuvre de pédagogie, adressant inlassablement leurs recommandations aux parents. Il faut surveiller davantage les enfants pour limiter le nombre des accidents domestiques. *La Dépêche* (09/01/1871), racontant la mort accidentelle d'un petit enfant dans le berceau duquel ses parents avaient mis une brique chaude, est très nette : « Il y a tous les ans un nombre considérable de petits enfants qui périssent victimes de l'imprudence de leurs parents, dont le premier soin devrait être de ne jamais les laisser seuls que dans les cas d'absolue nécessité ».

Imprudence, négligence, l'accident n'est pas ici du ressort de la fatalité ou du destin mais témoigne, au contraire, dans sa version médiatisée, d'un problème social. Car le modèle familial bourgeois ne parvient pas à s'imposer au sein du milieu ouvrier où dominant encore l'union libre et le travail féminin. L'adoption du partage sexuel des tâches, qui garantit jusqu'à nouvel ordre la sécurité des enfants, ne peut qu'être imparfaite. L'accent mis par les journaux sur les accidents d'enfants doit être analysé à la lumière de cet environnement culturel et moral. L'admonestation prend facilement une dimension politique. Mais les choses ne sont pas toujours simples. Avec l'affaire Liabeuf, *L'Humanité* fait la démonstration que sa ligne éditoriale, pour être celle d'une chronique de faits divers, n'en est pas moins subtile et nuancée. Criminel de droit commun, condamné à mort pour avoir tué un gardien de la paix, l'accusé est, dès son arrestation, défendu par *La Guerre sociale*. Gustave Hervé affirme que Liabeuf n'a été une première fois condamné pour proxénétisme qu'en vertu d'une erreur judiciaire, cherchant ainsi à transformer son crime en geste de révolte d'un prolétaire opprimé. Mais *L'Humanité* ne le suit pas sur ce terrain glissant. S'associant à la demande de nombreux titres de la presse parisienne, c'est au nom de la pitié que le quotidien de Jaurès demande la grâce de Liabeuf, se démarquant ici nettement de son confrère : « Personne ne songe à voir en Liabeuf un Barbès ou un Blanqui : Liabeuf fut criminel, et non pas héroïque. Mais ce fut aussi une victime ; et il a droit à la pitié. En la lui accordant, M. Fallières fera justice ! » (*L'Humanité*, 18/06/1910).

En réalité, c'est la peine de mort, thème central de *L'Humanité* et de *La Dépêche* – même après le reflux de la campagne abolitionniste des années 1905-1908 – qui est ici en cause. Alors que la majorité de la presse est favorable au maintien de la peine capitale, Jean Jaurès se bat pour l'abolition. Les faits divers offrent à son quotidien le moyen d'illustrer concrètement l'inefficacité de la peine capitale. Mais alors que *La Dépêche* (25/01/1880) se contente de très rares commentaires sur l'échec manifeste de la « suprême dissuasion », *L'Humanité* (11/01/1910 ; 18/06/1910) multiplie les titres ironiques – « Les leçons

de la castillarde » – sous lesquels elle fait le récit de crimes atroces (rentière assassinée et violée à Neuilly-Plaisance, concierge étranglée et dévalisée à Paris) : « Les partisans farouches de la leçon par l'exemple nous avaient fait sonner bien haut les avantages que l'on obtiendrait en faisant fonctionner la castillarde. Or, voici que vient d'avoir lieu, hier matin, la 14<sup>e</sup> exécution capitale. Et les crimes n'ont pas diminué » (*ibid*, 07/01/1910). Au tournant du siècle, ces admonestations et appels à la vigilance sont monnaie courante dans les récits de faits divers qui tentent d'instaurer un dialogue entre leurs lecteurs et leurs rédacteurs. Le journal se définit lui-même comme un instrument de contrôle et de régulation sociale en se faisant le porte-voix de l'opinion publique.

## Conclusion

Cette entreprise de classification et de mise en ordre fait de la chronique des faits divers une rubrique journalistique profondément moderne. En mettant dans ses colonnes le monde à plat, en sacrifiant inlassablement à l'exhaustivité, elle rappelle que la distance et le secret sont bannis du monde moderne voué à la transparence et à la visibilité. Rien ne doit échapper à l'investigation et aux prises de la science et à la connaissance. Le recensement des désordres auquel se livre la chronique relève du vertige de la taxinomie qui caractérise cette avant-guerre. La chronique fonctionnant comme une collection ne cesse – comme toute collection – d'opposer un ordre spécifique (le sien, intellectuel, produit d'une reconstruction) au désordre du monde. Et, ce faisant, elle met en lumière la croissance des contraintes collectives qui, *via* l'opinion publique, visent à normaliser les mœurs... Car, s'ils témoignent bien d'une forme de complaisance pour les turpitudes, les récits de faits divers apparaissent surtout, au sein de la presse, comme le lieu privilégié de l'affleurement de légitimités. Si chaque titre sert une idéologie différente (populiste, conservatrice, progressiste, ou même franchement marxiste), tous se rejoignent au service d'une même hégémonie qui constitue un canon de règles et vise à être un instrument de contrôle social. Tout se passe comme si la chronique des faits divers s'efforçait de proposer des solutions aux écarts de la vie quotidienne, pour y remédier.

Ainsi la médiatisation fait diversière s'érige-t-elle en entreprise de moralisation individuelle et de normalisation sociale : l'homme du XX<sup>e</sup> siècle doit renoncer à la brutalité de ses us et coutumes et à la tentation du larcin, apprendre à maîtriser ses pulsions et à policer ses actions. L'État du XX<sup>e</sup> siècle doit, quant à lui, veiller à ce que règne l'ordre et à la sécurité. Telle est l'antienne que les chroniques des faits divers

murmurent, jour après jour, aux lecteurs de la Belle Époque. Aussi s'affirment-elles à la fois comme un appareil d'observation et un appareil de régulation et de contrôle social.

## Références

- Agulhon M., 1988, *Histoire vagabonde*, vol. 1, « Ethnologie et politique dans la France contemporaine », Paris, Gallimard.
- Ambroise-Rendu A.-Cl., 2004, *Petits récits des désordres ordinaire. Les faits divers dans la presse française des débuts de la III<sup>e</sup> République à la Grande Guerre*, Paris, Seli Arslan.
- Barthes R., 1981, « Structure du fait divers », pp. 188-190, in : *Essais critiques*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Bellanger Cl. et al., 1972, *Histoire générale de la presse française*, vol. 3, « De 1871 à 1940 », Paris, Presses universitaires de France.
- Charle Chr., 1998, *Paris fin de siècle*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Chesnais J-C., 1976, *Les morts violentes en France depuis 1826*, Paris, Presses universitaires de France.
- Cornu G., 1992, dir., *Vocabulaire juridique*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Presses universitaires de France.
- Foucault M., 2001, *Dits et Écrits II*, 1976-1988, Paris, Gallimard.
- Mouillaud M., Tétu J-Fr., 1986, *Le Journal quotidien*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- Palmer M. B., 1983, *Des petits journaux aux grandes agences. Naissance du journalisme moderne*, Paris, Aubier.
- Perrot M., 1981, « L'affaire Troppmann », *L'Histoire*, 30, janv., pp. 28-37.
- Petit Robert. Dictionnaire de la langue française*, 1987.
- Rioux J-P, 1991, *Chronique d'une fin de siècle, France, 1889-1900*, Paris, Éd. Le Seuil.